EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**SEMAINE DU 9 AU 13 MARS 2020**

**45 ONG EXHORTENT L’UE À CESSER D’IMPORTER DES ALIMENTS TRAITÉS AVEC DES PESTICIDES INTERDITS PAR LA REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE :**

Mercredi 11 mars, 45 ONG ont adressé une lettre à la Commissaire à la Santé et la Sécurité alimentaire, Stella Kyriakides, appelant la Commission européenne à interdire l’importation d’aliments traités avec des pesticides qui sont interdits dans l’Union européenne.

Cette lettre des 45 ONG intervient en réponse au rapport de l’ONG bruxelloise, Corporate Europe Observatory (CEO), qui a été publié le 17 février dernier, mettant en lumière les demandes des partenaires commerciaux de l’Union en faveur d’un assouplissement de la législation européenne.

Bien que les ONG en question saluent la volonté affichée de la Commission européenne de réduire l’utilisation de pesticides chimiques, les organisation signataires estiment que les agriculteurs européens « ne devraient pas être exposés à la concurrence déloyale de l’étranger ».

Dans ce but, elles demandent à la Commission de mettre pleinement en œuvre les dispositions du règlement européen relatif aux limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans les denrées alimentaires (396/2005).

Il est à noter que, dans son programme de travail pour 2020, la Commission a prévu d’évaluer le règlement 396/2005, ainsi que la Directive sur l’utilisation durable des pesticides (2009/128).

Vous trouverez ladite lettre à ce lien : <http://bit.ly/2v9m8BA>

Le rapport de l’ONG Corporate Europe Observatory est disponible à ce lien : <https://corporateeurope.org/en/2020/02/toxic-residues-through-back-door>

**EN RAISON DU CORONAVIRUS, LE PARLEMENT EUROPEEN A ANNONCÉ UNE « SEMAINE BLANCHE » DU 16 AU 20 MARS :** Toutes les réunions de commissions parlementaires et autres activités officielles ont été annulées suite à l’identification d’un cas de contamination au sein de l’institution. De surcroît, la semaine de plénière prévue du 30 mars au 2 avril sera réduite à deux jours et se tiendra à Bruxelles plutôt qu’à Strasbourg.

La Commission européenne, comptant dans ses rangs six personnes atteintes du virus, fonctionnera au ralenti puisqu’il a été demandé aux fonctionnaires de travailler à distance et seules les réunions critiques sont maintenues.

Malgré la présence de trois personnes contaminées au Conseil de l’UE à l’heure actuelle, ce dernier a décidé de maintenir les réunions essentielles de l’institution.

Par ailleurs, la Commission européenne a annoncé qu’une somme de 25 milliards d’euros serait mobilisée dans la lutte contre la pandémie. Elle provient, à hauteur de 7,5 milliards d’euros, de fonds structurels non-utilisés par les États-membres.

Le Conseil, le Parlement européen et un groupe de travail présidé par la Commission doivent encore valider cette initiative avant sa mise en œuvre.

Dans les territoires d’Outre-mer, 22 personnes ont été testées positives au coronavirus. À la suite des annonces faites par Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée du 12 mars, les Antilles et la Guyane sont concernées par la fermeture des crèches et des établissements scolaires et toutes les croisières de plus de 1000 personnes sont suspendues.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 16 AU 20 MARS 2020**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **AUTRES ORGANES EUROPEENS** | **AUTRES ÉVÉNEMENTS** |
| **Lundi**  **16/03** | Semaine blanche |  |  |  |
| **Mardi**  **17/03** | Semaine blanche |  |  |  |
| **Mercredi**  **18/03** | Semaine blanche |  |  |  |
| **Jeudi**  **19/03** | Semaine blanche |  |  |  |
| **Vendredi**  **20/03** | Semaine blanche |  |  |  |